Envoyé en préfecture le 12/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Publié le 12/10/2022

320

## POLITIQUE EN MATIÈRE DE SALLE POLYVALENTE, CULTURELLE, DE RÉUNION ET LOCAUX PÉRISCOLAIRES

## SUBVENTION PRESENTEE DANS UN CADRE CLASSIQUE

COMMUNE OPÉRATION	СОÛТ НТ	DÉPENSE SUBVENTION NABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) SAINT NAZAIRE DE VALENTANE Changement des portes à la salle des fêtes. SUMR/00005070	6 250 €	6 250 €	45 %	<u>2 812 €</u>

**TOTAL** : 2 812 €

Le Président,

Michel WEILL